



SYNDICAT DE COMMUNES POUR L'ETUDE, LA REALISATION, LA GESTION D'INSTALLATIONS SPORTIVES ET AUTRES

KU/le mardi 28 novembre 2023

Tél. : 01.39.34.28.96/06.85.55.71.97

Courriel : scergis2@wanadoo.fr

Objet : **Convocation - Comité syndical du 5 décembre 2023**

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Comité syndical qui aura lieu le **mardi 5 décembre 2023 à 18 heures**, en lieu ordinaire de séance soit au Foyer des sportifs du complexe sportif Schweitzer (accès : 40 rue d'Andilly à Soisy-sous-Montmorency-95230).

ORDRE DU JOUR MODIFICATIF :

0. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 2 octobre 2023,
1. Adoption de la nomenclature M57 au 1er janvier 2024 – PROJET DEL 051223-27,
2. Adoption du règlement budgétaire et financier - PROJET DEL 051223-28,
3. Fixation du mode de gestion des amortissements au 1er janvier 2023 - PROJET DEL 051223-29,
4. Autorisation de crédits 2024 - PROJET DEL 051223-30,
5. Admissions en non-valeur 2023 - PROJET DEL 051223-31,
6. Refonte du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel (RIFSEEP) - PROJET DEL 051223-32,
7. Modification des modalités d'organisation du télétravail - PROJET DEL 051223-33,
8. Création d'activité accessoire publique en cumul d'emploi et fixation de la rémunération pour exercer les fonctions non permanentes et ponctuelles de conseiller et expert en matière de marchés publics - PROJET DEL 051223-34
9. Création d'un contrat de projet en cumul d'emploi et fixation de la rémunération : Directeur des projets d'aménagement, PROJET DEL 051223-35,
10. Décisions du Président du SCERGIS prises par délégation,
11. Budget - Décision modificative n°1 - PROJET DEL 051223-36.

Questions diverses

En cas d'indisponibilité, je vous remercie de bien vouloir en informer vos suppléant(e)s.

Conformément à l'article L 5211-1 qui renvoie à l'article L 2121-17 du code général des collectivités qui renvoie à l'article L.2121-17 du CGCT, si le quorum n'est pas atteint lors de cette séance, celui-ci se réunira de nouveau dans les 3 jours sans condition de quorum.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du SCERGIS

M. Luc STREHAIANO

Convocation adressée à :

M. Stréhaiano	M. Whiston	M. Réveillère	<u>Pour Information</u>
Mme Jason	Mme Dos Santos	M. Dumeunier	M. Le Maire de Margency
M. Zakaria	M. Szubinski	M. Nifa	M. Le Maire d'Andilly
M. About	Mme Jude	Mme Danquah	M. Masse
Mme Brassat	M. Legal	M. Gléna	Mme Linières
M. Zontone	M. Hamiafo-Ntemfack	M. Rousselet	Mme Urbain/M. Roux